



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 11 Octobre 2024 à 20 heures 30 minutes

MAIRIE

Présents :

M. VELLE PATRICE, M. GIRARD CHRISTIAN, M. LECLERE SEBASTIEN, M. GRIFFATON GAUTIER, M. GRIFFATON GABRIEL

Absent excusé :

M. CHENOT Nicolas a donné pouvoir à M. VELLE Patrice

Secrétaire de séance : M LECLERE Sébastien

Président de séance : M. VELLE PATRICE

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 21.06.2024

Le Maire demande si le compte-rendu de la réunion du 21.06.2024, appelle des remarques, interrogations ou modifications.

Aucune autre remarque n'est à formuler, le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour valider ce compte-rendu :

VOTE : **Compte-Rendu validé à l'unanimité**

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire demande si un conseiller veut remplir la fonction de secrétaire de séance, Mr LECLERE Sébastien se propose d'être le secrétaire pour cette séance. A l'unanimité, les conseillers valident, Mr LECLERE Sébastien est donc désigné secrétaire de cette séance.

2- Présentation du Rapport de la CCMM 2023

Le Maire fait une lecture synthétique du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes. Ce rapport annuel doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal. Il joindra avec le compte rendu informatique cette présentation.

3- Rapport du service d'élimination des déchets 2023 :

Le Maire fait une lecture synthétique du rapport 2023 du service d'élimination des déchets. Ce rapport annuel doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal. Il joindra avec le compte rendu informatique cette présentation.

4 – Rapport de gestion du Conseil d'Administration de SPL-XDEMAT :

Le Maire rappelle que notre commune est actionnaire de cette société (contrat pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité), il est donc tenu de présenter chaque année ce rapport au conseil municipal. Il fait donc lecture de ce rapport aux conseillers présents

5 – Rapport Annuel du Syndicat des Eaux du Trey :

Le Maire fait une présentation de ce rapport qui doit chaque année être présenté au conseil municipal. Il joindra avec le compte rendu informatique cette présentation.

6 – Décision Modificative Budget Communal :

Le Maire propose la décision modificative n°2, simple jeu d'écriture entre deux articles comptables, et demande le vote :

VOTE : **Accord à l'unanimité**

7 – Transfert d'un bail Communal :

Le Maire indique que des terrains communaux sont loués, à Mme et Mr GRIFFATON Chantal et Gabriel. Monsieur est retraité depuis peu et Madame prend sa retraite au 1^{er} Janvier 2025, et l'exploitation est reprise par Mr GRIFFATON Gautier, il convient donc de délibérer pour simplement transférer ce bail au nouvel exploitant :

VOTE : Accord à la majorité, Mr GRIFFATON Gautier n'a pas pris part au vote et s'abstient

8 – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement :

Le Maire indique que la commune ayant la compétence Assainissement, il doit présenter un rapport sur la qualité et le prix de ce service, il propose au vote ce rapport

VOTE : Accord à l'unanimité

9 – Questions Diverses :

Coupure d'eau

Le syndicat des eaux du Trey Saint Jean nous a informé d'une coupure, de 9h00 à 12h00, de l'alimentation en eau potable, pour travaux le 22.10.2024

Repas des Aînés

Le Maire indique qu'avec les Maires de BEAUMONT, BERNECOURT et GROSROUVRES, ils vont organiser le repas des aînés. La date retenue est le 23 Novembre 2024 à Bernécourt. Le Maire prendra contact avec les habitants concernés prochainement pour connaître le nombre de participants. Pour les personnes qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas y participer il va commander des colis par l'intermédiaire de la chambre d'Agriculture.

Saint Nicolas des Enfants :

Le Maire indique qu'il va comme les années passées organiser la Saint Nicolas des enfants du village. Il va renouveler les cadeaux et cartes cadeaux, et souhaiterait si possible faire un petit défilé, suivi d'un goûter à la salle polyvalente. Pour cela il fait appel aux habitants, pour trouver un volontaire qui pourrait revêtir l'habit pendant quelques heures. La date retenue est le 7 Décembre 2024, après-midi.

Consommation électrique de l'éclairage Public

Le Maire a commencé un comparatif de la consommation électrique suite au remplacement de l'éclairage public. A ce jour une forte baisse de consommation est constatée sur 2024 par rapport à 2023. Il donnera les chiffres définitifs en début d'année 2025, après réception des factures de décembre 2024. Certains conseillers demandent si l'intensité de nuit pourrait encore être abaissée, le Maire va revoir avec la société pour savoir si cela est possible.

Bois :

L'Adjoint a rencontré avec le Maire notre garde ONF, il doit nous présenter un devis pour une vente sur pied dans les coupes longeant la forêt domaniale. Les devis ne sont pas encore arrivés, le Maire mettra ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Pour les affouages de cette saison 2024/2025, la coupe retenue est la 35 et si besoin de plus de volume les parcelles 14 et 15.

Plus aucune remarque n'est formulée, le Maire lève alors la séance à 21h15

Fait à HAMONVILLE le 12 octobre 2024

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

